



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Loire

Mairie
Saint Pal de Chalencon



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 FEVRIER 2023

Sont présents : Pierre BRUN, Denise MAISONNEUVE, Odile JAFFRE, Philippe PETIT, Thérèse VALENTIN, Raphaël VARAGNAT, Anaïs DELCROIX, Gérard LAVAL, Patrice PEYROCHE, Marc CHAMBAS, Vahiné DUPIN, Raymond POTY.

Sont absents : Elisabeth GARBIL absent a donné pouvoir à Raymond POTY, Frederic CALET absent a donné pouvoir à Denise MAISONNEUVE, Chantal ARABEYRE absente.

Nombre de votants : 14

Secrétaire de Séance : Raphaël VARAGNAT

ORDRE DU JOUR

- **Délibération : Adhésion au groupement de commandes de voirie 2023**

Depuis 2015, la Commune de Saint-Pal-de-Chalencon participe au groupement de commandes de voirie proposé par la Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron afin d'avoir des tarifs préférentiels. Il est proposé d'adhérer au groupement de commandes pour 2023.

VOTE : 14 POUR

- **Délibération : Subvention pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune**

La révision du Plan Local d'Urbanisme est prévue pour cette année 2023, cette révision va être accompagnée par le bureau d'étude JD URBANISME, une première réunion avec les membres de la Commission est prévue le 13 février. Le budget d'honoraires était prévu initialement à 34 950 euros HT, mais une nouvelle proposition a été faite le 3 février pour un montant de 29 625 euros HT.

La dotation générale de décentralisation vise à compenser une partie des dépenses résultant de cette révision du PLU. Nous allons solliciter cette dotation à hauteur de 40% soit 11 850 euros.

VOTE : 14 POUR,

- **Délibération : Subvention pour la réfection de la Tour Ouest du Château**

Un diagnostic de la Tour Ouest du château a été fait en 2021 par Mr FRANCOU. Il fait état d'une forte dégradation de la partie basse de la Tour due probablement à une infiltration des eaux de pluie par la Terrasse Sud. Des fissures sont également constatées au niveau de l'ouverture et la voûte intérieure est fortement déjointée.

Le projet des travaux consiste dans une rénovation et sécurisation de cette tour.

Le coût prévisionnel des travaux est de 278 657 euros TTC

Le plan de financement est le suivant.

	<u>POURCENTAGE</u>	<u>MONTANT TTC</u>
DRAC	40 %	111 462 €
CONSEIL REGIONAL	20%	55 731 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	10%	27 866 €
CCMVR	10%	27 866 €
AUTOFINANCEMENT (EMPRUNTS/MECENAT)	20%	55 732€

VOTE : 14 POUR

- Concernant la charte de la Médiathèque : elle sera vue lors d'un prochain conseil, car il y a d'autres documents notamment diverses conventions à rédiger avec les écoles, la MAM, l'EHPAD... Une délibération sera nécessaire pour la mise en place de ces conventions.
- Concernant les travaux du gymnase, le 27 janvier dernier Mr Chambefort de l'APAVE est venu pour la mise aux normes du gymnase.
Il faut remettre aux normes : la cloison qui séparait le jeu de boules car elle n'est pas coupe-feu ainsi que remplacer les portes et les plafonds.
L'éclairage d'ambiance est également à remettre aux normes car il est actuellement insuffisant.